SAINT JULIEN MOLIN MOLETTE
DEPARTEMENT DE LA LOIRE
REVUE D'INFORMATION
MUNICIPALE
REDACTION ADMINISTRATION
MAIRIE DE SAINT JULIEN
MOLIN MOLETTE
EDITEE PAR LA COMMISSION
D'INFORMATIONS ET DES
RELATIONS PUBLIQUES

REDACTEUR EN CHEF

CLAUDE BONNARD



COMMISSION D'INFORMATIONS
COMMISSION DU CONSEIL
COMMISSIONS ET DELEGATIONS
LE CONTRAR DE PAYS
ETAT CIVIL
A SAVOIR
PERMANENCES
SERVICES D'URGENCES
EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE
MANIFESTATIONS HIVERNALES
FOIRES ET MARCHES

LE MOT DU MAIRE

demourent et se développent à Saint Julien.

METLLEURS VOEUX A TOUS

Un Conseil Municipal rajeuni est issu des Elections Municipales de Mars dernier. Une Commission de l'Information et des Relations Publiques a été crée parmi ses membres, c'est à elle que revient le mérite de la rédaction de ce journal.

C'est à elle que revient le mérite de la rédaction de ce journal.

En cette eirconstance il m'a été demandé de présenter à nos concitoyens les voeux du nouvel an. C'est avec plaisir que je m'acquitte de cette mission, c'est pour moi l'occasion après de longs mois ou je n'ai pu suivre de près la vie communale, d'exprimer ma gratitude, d'abord à ceux qui ont suppléé à mon absence, mes adjoints, ensuite à tous ceux nombreux, qui m'ont apporté le témoignage de leur sympathie. Tous comprendants, je pense que j'adresse mes voeux de BONNE SANTE, à ceux qui en sont pour le moment privés, les malades de notre commune, je leur scuhaite un bon rétablissement.

BONNE ANNEE aux enfants, aux adultes, aux jeunes, aux anciens; que chacun trouve dans ses occupations, ses études, ses loisirs, sa vie professionnelle le maximum de satisfaction.

BONNE ANNEE pour toutes les sociétés qui font l'animation de notre village.

BONNE ANNEE surtout à tous ceux qui par leur dévouement et le temps consacre leurs dennent vitalité; qu'ils trouvent auprès du plus grand nombre, compréhension et soutien.

BONNE ANNEE enfin pour la vie communale, que la bonne entente et la joie de vivre

Monsieur Marcel THIOLLIERE

MAIRE de

SAINT JULIEN MOLENTE

Voici le premier de "Aujourd'hui St Juliep" de la Commission d'Informations et des Relations Publiques. Nous aurions voulu que cette revue soit plus étoffée pour ce contact des nouveaux élus locaux avec la population. Mais nous sommes en place depuis neuf mois seulement (le temps d'une naissance) et pour ces premièrs pas nous voulons nous en tenir à catte expérience que nous vivons et dont nous nous imprégnons chaque jour. Pour ce numére 1 et malgré son nombre assez restreint de pages, nous osons espérer que vous éprouveres un pau de plaisir à le lire, peut- etre à le conserver. Nous souhaitons que cette modeste e revue vous informe de notre action, de nos difficultés, de nos soucis, mais aussi de nos réalisations et de nos espoirs. Pour notre premier anniversaire de magistrature, nous préparons (déjà) une seconde revue plus étoffée ou une large place sera consacrée au budget et à la vie de nos associations.

Informer ... Tache exaltante, mais oh combien difficile.

si nous ne donnons pas suffisamment de détails, l'information est mal faite. Si nous commes trop précis et clairs, nous ne devions pas porter ces faits à la connaissance ublique!... C'est dans ce contexte que nous devons naviguer en faisant de notre mieux our réaliser notre travail.

n Conseil Municipal ne représente pas uniquement les électeurs qui nous ont accordé leur onfiance, c'est le Conseil de TOUS les Piraillons et "Aujourd'hui St Julien" est le lien iommunal qui nous unit. C'est avec votre collaborations que nous le rendrons plus crédible. ERCI de nous écrire ou de nous dire de vive voix, votre sentiment, de nous signaler se ui ne va pas, d'exprimer vos désirs. Croyez que nous en tiendrons compte, car nous somes à votre disposition et nous n'avons pas la sotte prétention de tout connaître. est avec TOUS les Piraillons que le Conseil oeuvrera pour que dans la période difficile ue nous traversons nous soyons heureux à Saint Julien Molin Molette. Merci de votre aide.

Claude BONNARD.

Le Conseil Municipal

MAIRE:

M. Marcel THIOLLIERE, Agriculteur

ADJOINTS:

M. Pierre JACQUES, Medecin Claude RAGONNEAU, Agent de service Denise BANCEL, Employée de bureau

MEMBRES:

Claude BONNARD, Correspondent de presse Henry BUISSON, Cadre de direction U.R.S.S.A.F. Antoine GRANJON, Ouvrier d'entretien Michel CHATELON, Employé P.T.T.

Jean DELFORŒS, Pharmacien

Rachel DUSSUC, Infirmière

Martine FRANCOIS, Laborantine

Nosl GIRAUD, Employé de banque Guy JURDIC? Agent de Production Roger POINARD, Agriculteur Pierre SCHMELZLE, Ingénieur de recherche

Voici le premier de "Aujourd'hui St Julien" de la Commission d'Informations et des Relations Publiques. Nous aurions voulu que cette revue soit plus étoffée pour se contact des nouveaux élus locaux avec la population. Mais nous semmes en place depuis neuf mois seulement (le temps d'une naissance) et pour ces premièrs pas nous voulons nous en tenir à cette expérience que nous vivons et dont nous nous imprégnons chaque jour. Pour ce numére 1 et malgré son nombre assez restreint de pages, nous esons espérer que vous éprouveres un pau de plaisir à le lire, peut- etre à le conserver. Nous souhaitons que cette modeste s revue vous informe de notre action, de nos difficultés, de nos soucis, mais aussi de nos réalisations et de nos espoirs. Pour notre premier anniversaire de magistrature, nous préparons (déjà) une seconde revue plus étoffée ou une large place sera consacrée au budget et à la vie de nos associations.

Informer ... Tache exaltante, mais oh combien difficile.

i nous ne donnons pas suffisamment de détails, l'information est mal faite. Si nous ommes trop précis et clairs, nous ne devions pas porter ces faits à la connaissance ablique!... C'est dans ce contexte que nous devons naviguer en faisant de notre mieux our réaliser notre travail.

l Conseil Municipal ne représente pas uniquement les électeurs qui nous ont accordé leur onfiance, c'est le Conseil de TOUS les Piraillons et "Aujourd'hui St Julien" est le lien ommunal qui nous unit. C'est avec votre collaborations que nous le rendrons plus crédible. ERCI de nous écrire ou de nous dire de vive voix, votre sentiment, de nous signaler es ui ne va pas, d'exprimer vos désirs. Croyez que nous en tiendrens compte, car nous somes à votre disposition et nous n'avons pas la sotte prétention de tout connaître. est avec TOUS les Piraillons que le Conseil oeuvrera pour que dans la période difficile ue nous traversons nous soyons heureur à Saint Julien Molin Molette. Merci de votre aide.

Claude BONNARD.

Le Conseil Municipal

MAIRE:

M. Marcel THIOLLIERE, Agriculteur

ADJOINTS:

M. Pierre JACQUES, Medecin Claude RAGONNEAU, Agent de service Denise BANCEL, Employée de bureau

MEMBRES:

Claude BONNARD, Correspondent de presse Michel CHATELON, Employé P.T.T.

Jean DELFORCES, Pharmacien

Rachel DUSSUC, Infirmière

Martine FRANCOIS, Laborantine

Noêl GIRAUD, Employé de banque Henry Bulsson, Cadre de direction U.R.S.S.A.F. Antoine GRANJON, Ouvrier d'entretien Guy JURDIC? Agent de Production Roger POINARD, Agriculteur Pierre SCHMELZLE, Ingénieur de recherche M. le Maire est membre et président de droit de chaque commission. Les Adjoints sont membres de droit de celles-ci.

BUREAU D'AIDE SOCIALE

Claude BONNARD

Rachel DUSSUC

COMMISSION DES FINANCES

M. NOWI GERAUD

Claude RAGONNEAU

Rachel Bussuc

Pierre SCHEMLZLE

Pierre JACQUES

Jean DELFORGES

Henry BUISSON

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE L'HOSPICE

M. Marcel THIOLLIERE

Rachel DUSSUC

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

M. Claude RAGONNEAU

Roger POINARD

Benise BANCET.

Antoine GRANJON

COMMISSION MUNICIPALE A L'HABITAT RURAL

M. Marcel THIOLLIERE

Pierre SCHMELZLE

SYNDICAT A VOCATIONS MULTIPLES DU CANTON

DE BOURG ARGENTAL

Titulaires

M. Marcel THIOLLIERE

Pierre JACQUES

Claude RAGONNEAU

Suppléants

I. Claude BONNARD

Roger POINARD

Michel CHATELON

ELEGUES DE LA COMMUNE EN VUE DE

ELECTION AU COMITE SYNDICAL DU

YNDICAT MIXTE DU PARC REGIONAL

DU PILAT

COMMISSION DES FETES, DU TOURISME, DES LOISIRS M. Pierre JACQUES ET DES SPORTS Guy JURDIC M. Claude RAGONNEAU

Claude BONNARD

Guy JURDIC

Jean DELFORCES

Pierre SCHMETZLE

Denise BANCET.

Martine FRANCOIS

COMMISSION DES TRAVAUX

M. Roger POINARD

Guy JURDIC

Pierre SCHMET.ZT.E

Claude RACONNEAU

Michel CHATELON

Martine FRANCOIS

COMITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE

M. Marcel THIOLLIERE

Now1 GIRAUD

COMMISSION D'INFORMATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

M. Claude BONNARD

Martine FRANCOIS

Rachel DUSSHO

Michel CHATELON

COMMISSION DES MARCHES

M. Claude RAGONNEAU

Pierre SCHMELZLE

Denise BANCEL

DELECUES AUPRES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA

M. VALLEE DE LA DEUME

M. Marcel THIOLLIERE

Roger POINARD

COMMISSION DE REVISION DES LISTES ELECTORALES

A LA CHAMBRE DES METTERS

M. Marcel THIOLLIERE

Alfred ORIOL, Chef dentreprise

Etienne REGEFFE, Compagnon

Marcel THIOLLIERE Jean DELFORCES, Titulaire Claude BONNARD, Suppléant

Un examen appronfondi de la vie du Canton de Bourg Argental, laisse apparaître une situation socio-économique préoccupante malgré l'effort constant des élus locaux pour tenter de l'améliorer. C'est pour essayer d'enrayer cette crise que la procédure " CONTRAT DE PAYS " a été mise en phace.

Son élaboration a débuté en 1980 pour aboutir à la signature du Contrat entre le Président de l'Etablissement Public Régional et le Président du S.I.V.O.M. représentant le pays de Bourg Argental le 30 Aout 1983.

Dans ce Contrat l'Etablissement Public Régional s'engage a accorder des aides financière de développement et d'aménagement organisé autour de trois grands thèmes

- Le développement économique
- Le développement de la vie sulturelle et socio-culturelle
- L'amélioration du cadre de vie.

Plusieurs actions de la municipalité bénéficient et vont bénéficier des aides importante du "CONTRAT DE PAYS", notamment:

- L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat
- Terrain de Sports
- Equipement en matériel de l'Hospice

Intégration de l'Hospice à la vie Communale

- Equipement d'une salle de cinéma (1984)
- Salle des Fâtes

L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Le mouvement démographique a évolué en baisse entre les opérations de recensement de 1962 à l'exception de 1926 et de 1931

La population était

en 1906 de 2531 habitants en 1946 de 1425 habitants en 1911 de 2315 habitants en 1954 de 1409 habitants en 1921 de 1649 habitants en 1962 de 1376 habitants en 1926 de 1706 habitants en 1968 de 1285 habitants en 1931 de 1725 habitants en 1975 de 1219 habitants en 1936 de 1572 habitants en 1982 de 1193 habitants

A savoir

OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public du mardi au vendredi inclus de 9 heures à 11 heures 30 et de 13 heures 30 à 15 heures 30. Le samedi de 9 heures à 11 heures. (Fermée le lundi). Secrétaire de mairie: Madame Eliane MARTIN, Rue Peyronnet, 42220 Saint Julien Molin Molette.

PERMANENCE HABITAT RURAL

Le Comité Départemental de l'Habitat Rural de la Loire tient une permanence à la mairie,

le premier JEUDI du mois de 15 heures à 16 heures 30

PERMANENCES SECURITE SOCIALE (Dossiers remboursement maladie)
Tous les JEUDIS à la mairie de 12 heures 30 à 14 heures 30
PERMANENCES SOCIALES

Les permanences sociales se déroulent à la mairie comme suit. 1°) Permanence Assistante Sociale de la Sécurité Sociale, le PREMIER vendredi du mois de 10 heures à 12 heures. 2°) Permanences Assistante Sociale du Canton de Bourg Argental, le PREMIER et le TROISIEM

SECOURS D'URGENCE

POMPIERS: Tel 51 51 11 durant les heures d'ouverture du secrétariat de la Mairie Lieutenant Jean FANGET Avenue de Colombier, Tel 51 51 68

MEDECIN: Docteur Pierre JACQUES, (Cour Saint Joseph), Angle montée des Usines, Tel. 51 50 35 (Répondeur automatique en cas d'absence).

PHARMACIE: Pharmacie DELFORGES, Rue Neuve, Tel 51 51 69; Appartements: La Blache, Chemin de Chatagnard, Tel 51 51 63 (Répondeur automatique en cas d'absence).

AMBULANCE: En cas de transport URGENT, (Sapeurs Pompiers) avec Certificat du docteur.

Pour tous autres transports: Ambulance agréée V.S.L. Taxi de jour et de nuit
"Bourg Argental Ambulance", M. et Mme H. BARTASSON, Café de la Baseule, 8
place de la Liberté, Tel 39 64 07

Programme des manifestations

mardi du mois de 10 heures à 12 heures.

SAISON HIVERNALE EN COURS

S JANVIER CONCOURS DE BELOTE (Association d'Education Populaire)

22 JANVIER REPAS DES ANCIENS (Municipalité et Syndicat d'Initiative)

4 FEVRIER BAL PUBLIC (Amicale des Sapeurs Pompiers)

19 FEVRIER CONCOURS DE BELOTE (Club du 3º age)

25 REVRIER SOIREE EN COURS DE PREPARATION

17 MARS BAL PUBLIC (Association Sportive-Boules)

18 MARS CONCOURS DE BELOTE (Cercle Jeanne d'Arc)

14 AVRIL SOIREE FAMILIALE, Election de la Reine de St Julien (A.F.N.)

28 AVRIL BAL PUBLIC (Cercle Jeanne d'Arc)

FOIRES ET MARCHES

La mardi 22 Novembre 1983 une réunion organisée par la Commission d'Informations et des Relations Publiques rassemblait les commerçants et les élus locaux pour instaurer une nouvelle règlementation des FOIRES ET MARCHES qui entrera en vigueur le 1º Janvier 1984. Au cours de cette assemblée plusieurs décisions ont été prises; à savoir

Dorénavant la foire sera prioritaire sur le marché, c'est à dire que chaque fois qu'une foire tombe le lundi; 2° lundi de Mars; lundi de la vogue; 2° lundi de Novembre, le marché sera avancé au lundi, jour de foire. Autre exemple si une foire tombe le mercredi, lendemain du marché hebdomadaire, ce qui peut se produire pour les foires à dates fixes: 13 Janvier, 12 Mai; le marché sera reporté au mercredi, jour de foire MULTIPLICITE DES FOIRES

Il apparait qu'avec six foires annuelles, alors que dans les communes voisines en tente à réduire leur nombre, pour garder un certain cachet à ces manifestations, Saint Julien possède une surabondance de foires. D'un commun accord, il est décidé que la foire du 21 Septembre n'ayant qu'un intéret relatif est purement et simplement supprimée. Notre commune possèdera donc désormais 5 foires annuelles: 13 Janvier; 2° Lundi de Mars; 12 Mai; Lundi de la vogue; 2° Lundi de Novembre.

FOIRES A DATES FIXES

Elles ne seront maintement plus que deux, 13 Janvier et 12 Mai. Si ces foires tombent un joue férié, elles seront maintenues à leurs dates initiales, c'est à dire, ne subiront aucun changement. De même le marché sera avancé ou reporté si elles tombent un lundi ou un mercredi

MARCHES TOMBANT UN JOUR DE FETE RELIGIEUSE Y COMPRIS LE 1º JANVIER

Si les hasards du calendrier fixent le marché du mardi un jour de fête religieuse y compris le 1º Janvier, celui-ci sera automatiquement avancé au lundi.

MARCHES TOMBANT UN JOUR DE FETE CIVILE

Ce sont les marchés que les hasards du calendrier fixent le 1° Mai, 8 Mai; 14 Juillet; 11 Novembre, ceux-ci se dérouleront normalement à leurs dates initiales, (c'est à dire sans aucun changement).

FOIRE DU 12 MAI

Une étude est en cours pour donner à la foire du 12 Mai, un attrait particulier pour 1984 et 1985 ou elle se déroulera successivement un samedi et un dimanche, afin de maintenir les forains dans la localité toute la journée et terminer celle-ci par un grand bal public en soirée sur la place du faubourg. Plusieurs suggestions sont avancées et seront examinées lors d'une autre réunion qui rassemblera les commerçants à la mairie au mois de Fevrier.

Les nouvelles règlementations concernant les foires et marchés entreront en vigueur dès que l'Arrété Municipal sera affiché et publié dans la presse.

Etat civil

DU 1º JANVIER AU 1º DECEMBRE 1983

MAYSSAY CHE

DOREL Flatan, Daniel, Yves, né le 6 Janvier 1983 à ANNONAY MARTIN Edith, née le 23 Fevrier 1983 à FIRMINY ORIOL Sabine, Josèphe, Monique, née 9 Avril 1983 à ANNONAY MALAURE Magalie, Pascale, Philippe, née le 13 Mai 1983 à ANNONAY DOREL Jessica, Michèle, née le 13 Juin 1983 à ANNONAY GOUTHEZ Claudine, née le 11 Juillet 1983 à ANNONAY

GONON Marcelle, Françoise, Yvette, née le 1 Septembre à ANNONAY CATINON Michaël, Marius, Henri, né le 2 Novembre 1983 à ANNONAY

CANCADE Blandine, Paule, Renée, née le 26 Novembre 1983 à ANNONAY

MARIACES

JACOUTON Martine (La Pourretière) avec SEGURET Patrick (Annonay) le 2 Juillet 1983

DECES

- 17/1 FACHERO Marie Louise, veuve de Paolo BONFANTE (Hospice)
- 20/1 PRIMET Juliette, épouse Jean FAURE (Lyponne)
- 29/1 JANUEL Paulia, Claudiane, Marguerite, veuve de Joseph FERRANDO (Montée St Ennemond)
- 5/2 ROUCHOUZE Maria, Antonia (Hospice)
- 4/3 MATHEVET Jean Aimé, veuf de Marie Aimé SUZOT (Hospice)
- 16/3 KNOBLICH Josephine, Cabrielle, veuve de Maurice TRASTOUR (La Condamine)
- 18/3 JULIEN Marcel, époux de Cabrielle CELLARD (Montée du Calvaire)
- 28/3 GAMBONNET Jules (Hospice)
- 25/4 GRANJON Kavier, époux de Anne Marie Joséphine ORIOL (Le Mas)
- 18/5 ARNAUD Joseph, veuf de Joséphine GAMON (Hospice)
- 19/5 COLOMBET Jean Claude veuf de Marie Victorine MIALON (Rue Neuve)
- 13/6 QUIBLIER Joseph (Avenue de Colombier)
- 16/6 MONTEREIMARD Jean Pierre, époux de Jeanne VINCENT (La Modure)
- 16/6 ROUCHOUZE Auguste, veuf de Fanny, Catherine VALLET (La Rivory)
- 19/6 BLACHON Marie, veuve de Stéphane MATHEVET (Rue de l'Eglise)
- 2/8 LAVERT Julien, époux de Marcelle PORTE (Montée des Anges)
- 11/8 TARDY Jean Baptiste (Hospice)
- 19/8 COURBON Jean Louis (Hospice)
- 19/9 REVOD Marie Louise (Peyronnet)
- 21/10 GAY Jeanne, Marie, veuve de Jean Baptiste RUF (Hospice
- 9/11 MATHEVET Marie, Fanny, veuve de Maurice Louis (Parc du Soleil)
- 5/12 ORIOL Marcelline, épouse de Georges ORIOL (Le Faubourg)

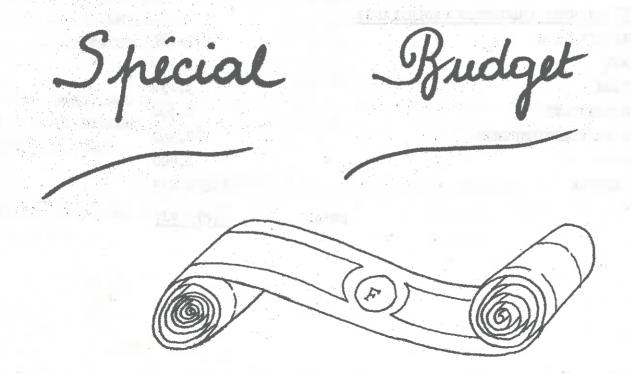
DEPARTEMENT DE LA LOIRE
REVUE D'INFORMATION
MUNICIPALE
REDACTION ADMINISTRATION
MAIRIE DE SAINT JULIEN
MOLIN MOLETTE
EDITEE PAR LA COMMISSION
D'INFORMATIONS ET DES
RELATIONS PUBLIQUES
REDACTEUR EN CHEF
CLAUDE BONNARD

BUDGET MUNICIPAL
PRIX DE L'EAU
CONCESSIONS DU CIMETIERE
POMPES FUNEBRES
SUBVENTIONS
Le P.O.S. et l'AGRICULTURE
CALENDRIER DES FETES D'ETE
TOUJOURS JEUNE: LA CHORALE
LES MOTS CROISES DE MONSIEUR
JEAN DELFORGES

Saint-Julien-Molin-Molette

Revue

Municipale



Comment se prépare un Budget Communal

Chaque année, au cours du premier trimestre, le Conseil Municipal doit voter le budget. Il me paraît utile de vous expliquer comment se prépare ce document prévisionnel des dépenses et des recettes pour un exercice donné.

Tout d'abord, la Commission des Finances, en collaboration étroite avec le Receveur Municipal et le Secrétaire de Mairie, élabore un projet de bud-

get.

Ensuite, le Maire se saisit du projet adopté par la Commission. Il l'étudie et vérifie si les prévisions de recettes inscrites permettent, d'une part, de couvrir les dépenses de fonctionnement et, d'autre part, financer les équipements déjà vôtés par le Conseil ou proposés avec plus ou moins d'instance, de passion ou de réalisme par tel ou tel conseiller

municipal. C'est ainsi que le Maire est amené à accepter ou amender (en hausse ou en baisse) le projet de la Commission des Finances. Il dresse alors son propre projet ou budget du Maire qui sera soumis au Conseil Municipal.

Enfin, le Conseil Municipal, réuni en séance publique, se prononce par un vote à bulletin secret sur le projet qui lui est proposé par le Maire. Le Conseil peut le modifier, le repousser en bloc ou l'accepter tel quel. Dès que le budget est adopté par le Conseil et visé par le Préfet, ce document constitue, alors, pour le Maire, une obligation. L'exécution du budget, sous la responsabilité pleine et entière du Maire sera sanctionnée, l'année suivante, lors du vote du compte administratif qui rapproche les réalisations des prévisions.

2.471.747

TOTAL.

SECTION DE FONCTIONNEMENT (DEPENSES ORDINAIRES) DENREES ET FOURNITURES	119.500
FRAIS DE PERSONNEL	604.000
IMPOTS ET TAXES	7.400
TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	527 . 398
PARFICIPATIONS ET CONTINGENTS	156.147
ALLOCATIONS-SUBVENTIONS	126.913
FRAIS DB GESTION GENERALE	69.600
FRAIS FINANCIERS	287.492
PRELEVENENT POUR DEMENSES D'INVESTISSEMENT	57 3. 297
Popal	2.471.747
SECTION DE FONOTIONNEMENT (RECETTES ORDINAIRES)	
PRODUITS DE L'EXPLOITATION	335.327
PRODUITS DOMANIAUX	32.680
PRODUITS FINANCIERS	3.050
RECOUVREMENTS—SUBVENTIONS	8.500
DOTATION CLOBALE DE FONCTIONNEMENT	788.552
IMPOTS INDIRECTS	2.800
CONTRIBUTIONS DIRECTES	1.300.838

IX DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT

prix de vente de l'eau et du service assainissement sont majoré de 4,25%, conforment aux prescriptions du gouvernement.

mix de l'eau jusqu'à 3000m3: 2,8I francs i

Soit un produit total de vente de l'eau

3000a 5000 m3

: 2,53 francs !

attendu de 187.432 francs

partir de 500I m3

: 1.97 france i

are d'assainissement: 1,61 francs, soit un produit attendu de 78.777 francs, compte enu de la consommation prévue.

OCATION ENTRETIEN DES COMPTEURS

iamètre des compteurs	Location	Entretien
2 mm & 15 mm	9,80	9,80
0 ma	10,95	10,95
D man	30, 39	30, 39

CONCESSIONS DU CIMETIÈRE

priz de vente des concessions n'ont pas été majorées depuis le 26 Mars 1976, les nouaux prix ont été fixés ainsi qu'il suit:

NCESSIONS TRENTENATHES

\$ 200 F le m2

CINQUANTENATRES

320 F 1e m2

PERPERUEIMAS

* 650F 1e M2

SERVICE DES POMPES FUNEBRES

Conseil municipal fixe ainsi qu'il suit le tarif des Pompes Funebres

UMATION OU EXHUMATION EN FOSSES OU CAVEAUX

125,00 F

NSPORT DE CORPS

230,00 F

RENUMERATION DES FOSSOYEURS ET PRETEURS

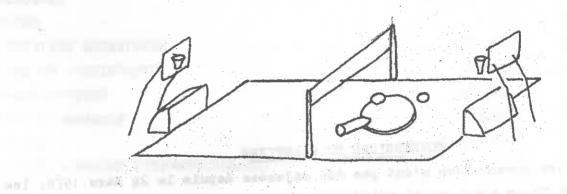
IRTURES DE FOSSES OU CAVEAUX

69.00 F

DE CORPS

22,00 F

SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)		
FRATS EXTRAORDINAIRES		118,268
REMBOURSEMENT D'EMPRONTS		172.785
TRAVAUX DE BATIMENT ET DE GENIE CIVIL		190.000
TRAVAUX DE VOIERIE		557.000
PRETS ET AVANCES A LONG OU MOYEN TERME	£0.	30.174
	TOTAL	1.068.227
SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT, DONS ET LEGS		144.473
PRELEVEMENTS SUR RECETTES DE FONCTIONNEMENT		573-297
PARTICIPATIONS A DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT		191.657
PRODUITS DES EMPHUNTS		150,000
RECOUVERMENT DE CREANCES A LONG OU MOYEN TERME		8,800
	TOTAL	1.068.227



A PROPOS DU TERRAIN DE SPORTS

L'aménagement d'un terrain de sports sur la commune de Saint Julien Molin Molett s'élève à un coût prévisible de 1.100.000 francs. Plusieurs subventions viendron en aide pour la construction de celui-ei; à savoir:

CONTRAT DE PAYS		330.000
CONSETT GENERAL		160.000
OPERATION TERRAIN	"TOUT TEMPS" (en négociation)	150.000
	TOTAL	640.000

E

I

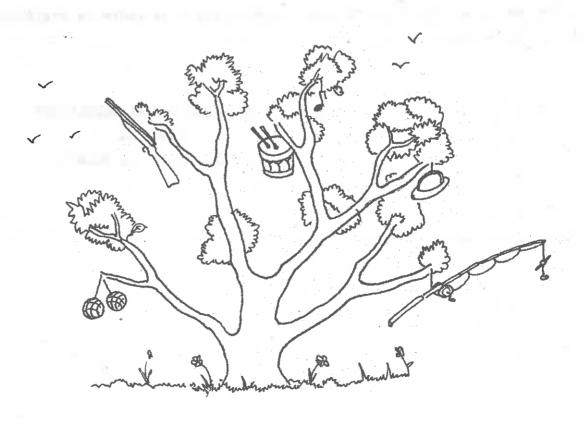
Après le versement de ses subventions le financement de ce terrain de sports ser

réalisé de la raçon sulvante		
EMPRUNT		350.000
PRELEVEMENT SUR FONDS LIBRE	a A -	110.000

RESTE A LA CHARGE DE LA COMMUNE 460.000

SUBVENTIONS ALLOUSES POUR 1984 AUX DIVERSES SOCIETES AUX DIVERNOS SOCIETES BY ASSOCIATIONS DE St JULIEN

	UNION MUSICALE	8.000 F
	ESPERANCE	3.000 F
	SYNDICAT D'INITIATIVE	5.000 F
	ASSOCIATION SPORTIVE	2.000 F
	SPORTING CLUB PIRAILLON	4.300 F
	BOULE DU TERNAY	400 F
	REPEUPLEMENT DU GEBIER	500 F
willes to a	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	3.000 F
	ASSOCIATION DES AIDES FAMILIALES	3.000F
Mary Addition	CLUB DU 3º AGE	2.500 F
	SOU DES ECOLES PUBLIQUES	800 F
	AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE PRIVEE	400 F
	AMICALE DES ANCIENNNES ELEVES " " " "	400 F
	A.D.A.P.E.I. DE BOURG-ARGENTAL	350 F
	BIBLIOTHEQUE DE SAINT JULIEN	2.000 F
	CLUB MUSIQUE POUR TOUS	1.000 F
A Company of the Comp	CHORALE	1.000 F
	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	500 F
British III	CLUB DES ENFANTS	500 F
	CENTRE ANTI CANCEREUX	350 F
2017	GROUPEMENT DE LUTTE CONTRE LES MANADIES DU RETAIL	350 F
	SYNDICAT DE DEFENSE CONTRE LE GRELE	350 F



LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS ET L'AGRICULTURE

De tous temps je pense, mais plus encore ou le problème de l'emploi est dramatique, l'activité agricole constitue dans les communes rurales une activité non négligeable. Si Saint Julien Molin Molette, comparativement à d'autres communes et compte tenu de la surface agricole utile assez restreinte, ne compte que peu d'exploitations, encore faut-il permettre qu'elles évoluent et qu'elles se développent dans des conditions satisfaisantes.

L'un des objectifs de la mise en place d'un plan d'occupation des sols est donc de resserer l'agriculture et les terrains qui représentent pour elle les caractéristiques les meilleures. Par ailleurs l'exercice de l'activité agricole n'est pas sans provoquer des nuisances:

Odeurs dûes à la présence des silos à fourrage, à l'épandage des purins et lisiers
Bruits occasionnée par l'usage des tracteurs et différents matériels agricoles
Présence d'animaux, toujours tentés par des intrusions sur les terrains d'autrui
De ce fait le P.O.S. doit exister et doit éviter de faire se ectoyer de trop près les
les zones agricoles et les zones destinées à l'habitat.

Au cours de l'élaboration du P.O.S. pour notre commune tel a été un des soucis du groups de travail désigné par le Conseil Municipal

Il faut se souvenir que cette réflexion s'est établie sur une période de plus de quatre années, qu'au début une commission composée d'agriculteurs a travaillée à établir la carte des exploitations agricoles; que deux enquètes d'UTILITE PUBLIQUE ont été ouvertes à teus; qu'une information très complète a été présenté au Conseil Municipal et qu'enfin c'est à l'unanimité que les propositions présentées ont été adoptées. De toute évidence, les concertations nécéssaires à ce genre de règlementation ont bien été respectées.

Monsieur Marcel THIOLIJERE

Maire de

SAINT JULIEN MOLIN MOLETTE

UNE ASSOCIATION TOUJOURS JEUNE: LA CHORALE

Nous avons choisi de vous présenter en 1984 le "GROUPE CHORAL", car c'est le 27 avril 1959 que cette formation a été érigée en Société, il y a donc tout juste 25 ans; c'est un anniversaire qui se marque.

En réalité notre chorale existe depuis plus longtemps, soit une bonnne quarantaine d'années; nos concitoyens ont toujours aimé la musique, dont l'Art Choral est une des plus belles expressions collectives; aussi faut-il se reporter aux années 1940-1950 pour retrouver l'embryon de ce qui existe maintenant; les anciens Piraillons se souviennent des spectacles musicaux montés grâce à M.et Mme DESJACOT, instituteurs à l'école de garçons, en collaboration déjà avec Marinette BANCEL et les excellents chanteurs qu'étaient le regretté Lucien GATTET et notre ami Paul CELLARD, aujourd'hui retiré à St Pierre de Boeuf; on parle encore de FAUST, des NOCES DE JEANNETTE, etc...

En 1950 une pharmacie se crée à St Julien; aussi rapport à première vue; mais il se trouve que le jeune pharmacien de l'époque est aussi musicien; il est naturellement très heureux de constater la présence sur place de groupes musicaux et une collaboration s'instaure rapidement, au niveau, notamment, de la chorale.

La décade 1950-1960 sera fertile en événements majeurs. La formation s'est étoffée et compte environ 50 choristes, ce qui permet d'envisager un répertoire plus étendu. Le point fort de cette période sera le Concert Spirituel du 11 avril 1954, donné avec le Concours de la Symphonie de St Chamond: plus de 100 exécutants, près de 700 auditeurs venus de toute la région, un énorme programme de 8 pièces, dont un Oratorio intégral pour Choeurs, Orgue et Orchestre, plus deux oeuvres instrumentales; une manifestation dont les participants se souviennent encore avec émotion 30 ans après. Ce succès renforce encore l'audience de la Chorale. Des éléments, de Maclas notamment, viennent s'y joindre.

En 1955 c'est l'exécution d'une oeuvre difficile: la Messe en Ut Dièse Mineur de Louis VIERNE, qui sera donnée, entre autres à Maclas, La Louvesc. En 1956 en collaboration avec l'Union Musicale, création des Impressions du Pilat. En outre, chaque année, un concert est donné, comportant une partie instrumentale et une autre théâtrale.

En 1959 la Chorale se constitue en Association "Loi Juillet 1901", sous le nom de GROUPE CHORAL DE SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE.

Viennent ensuite les années noires 1960-1970; la crise a décimé l'économie, mais aussi les sociétés locales; la plupart des membres ont dû quitter le pays; l'Union Musicale voit fondre des effectifs; il en est de même pour la Chorale, dont les principaux éléments sont dispersés aux quatre coins de la région; vers 1964, c'est la mise en sommeil; cette hibernation va durer une quinzaine d'années.

En 1979 notre Directrice, Madame GATTET-BANCEL, réintègre le sol natal, après un long exil lyonnais et, sur l'aimable pression de quelques amis, la décision est prise de repartir pour un nouveau bail.

· ****** /. · · · ·

Assez rapidement de nouveaux éléments s'agglomèrent autour d'un noyau d'anciens choristes toujours fidèles, pour atteindre un effectif de 35 à 40, ce qui permet un travail intéressant et la mise sur pied d'un programme étoffé, tant sur le plan profane que religieux. Mais la flamme demande à être entretenue et, là comme ailleurs, l'enthousiasme retombe vite; ce genre d'activité réclame une assiduité constante; c'est la raison pour laquelle la répétition hebdomadaire est une nécessité. Le travail n'a rien de fastidieux et se déroule dans une ambiance très amicale, détendue, ce qui n'exclut pas le sérieux; le répertoire est très varié, puise dans tous les genres de musique, toutes les époques, de manière à satisfaire tous les goûts.

Sur le plan technique, la formation est assurée par Madame GATTET-BANCEL, Directrice, vice-présidente, Chef de Choeur depuis les origines de la Chorale, pianiste, ancienne élève du musicien lyonnais Edouard COMMETTE, et Mr DELFORGES, Président, Organiste Accompagnateur, Ancien Chef de Choeur lui-même, ancien membre des Choeurs de l'Orchestre de Lyon, ex-Vice Président de la Chorale Mixte Universitaire de Lyon, Auteur-Compositeur de musique à l'occasion, Ancien Elève de divers conservatoires et ex-membre de nombreuses formations musicales diveres.

Pour des raisons pratiques (nécessité d'un piano et du chauffage l'hiver) et grâce à la complaisance de notre Directrice, les répétitions ont lieu à la Condamine tous les samedis à 20h30. Il ne faudrait pas pour autant en conclure que les dirigeants se considèrent comme des propriétaires de la Chorale: ils sont à son service et à celui de ses membres, pour concourir à une meilleure animation de la commune et apporter à chaque choriste un enrichissement personnel inappréciable; la société répond, dans la mesure du possible, aux demandes qui lui sont adressées et participe aux fêtes tout au long de l'année, à St Julien et dans les environs. Rappelons en 1983, en dehors des prestations habituelles de Noël, Pâques, Fête du "Caillu", le concert de St Romain les Atheux, dans le cadre de Musique en Fête, les rencontres musicales de Bourg Argental, le concert des 4 groupes musicaux de St Julien.

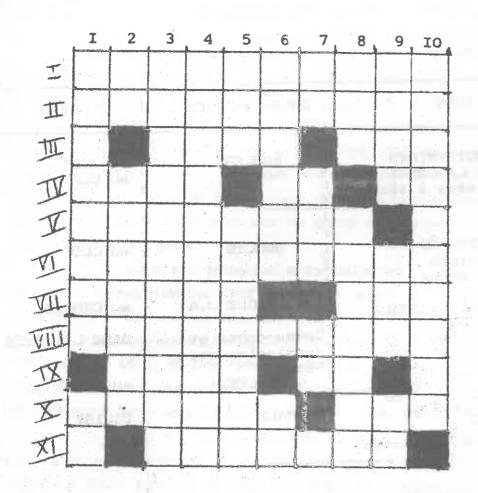
Signalons en 1984 la participation à la Fête du Cerche Jeanne d'Arc, à la foire exceptionnelle des 12 et 13 mai, un concert au du Quart-Monde, avec la chorale de St Clair du Rhône, pour le festival de la 9ème Région Musicale, etc...

En projet pour 1985, avec d'autres chorales, une création dans le cadre du festival Gaston Baty, encore au stade de la réflexion.

Notre société chorale est encore bien vivante, entretenant les meilleures relations avec les autres formations musicales, locales, régionales. Elle ne demande qu'à se développer; c'est pourquoi nous adressons un pressant appel à tous ceux et celles qui pourraient venir nous rejoindre; aucune connaissance spéciale n'est requise. La continuité et la progression sont à ce prix.

COMMUNE DE SAINT JULIER MOLIN-MOLETTE

		- CAT PV	
DATE	: MANIFESTATIONS	: SOCIETE : ORGANISATRICE	: LIEU
AVHIL 64		•	\$
Dimenohe 22	CONCOURS DE SOCIETAIRES	: aoules	au CLOT
Dimanche 29	CHAMPIONNAT DE LA LOIRE	BOULES	au CLOT
	[éliminatoire tête à tête]	*	the best of the best f
670			1
MAI 84		•	1
Merdi 1er	· Dilling manage managers and the	3	•
their let.	: DOUBLETTES FEMININES	: BOULES	: au CLOT
800	: Coupe de la Société	*	1
: :Samedi 5 et	: 8 H. Soupe aux choux	*	\$
:Dimanche 6		: CERCLE J.A.	t au CERCLE
:ATMSUCUS 2	: 79ème AMNIVERSAIRE CERCLE	and Saight State Say had to be a fit to be	:
Control 40	: JEANNE D'ARC		* MARO LIMB DUMA
:Semedi 12	: FOIGE ET ANIMATION	Commerçants et commission des	DANS LES RUES
		- Cocalesion des - Fêtes	•
•	CHALLENGE TONY CHEVAL	retes SCULES	AU CLOT
Vendredi 25	CONCERT DE LA CHORALE de	#####################################	AD CEUI
1/2	ST JULIEN M. MOLETTE et de	CHORALE	
	ST CLAIR DU RHONE	CHUTALE	EBLISE
	(au proffit du Quart Monde)	•	:
*	and the second of the second o	*	
: :JUIN 84	B. The print state date also is	The state of the s	
		# 1	4
rvendredi Ter:	CONCERT UNION MUSICALE		JARDIN PUBLIC
:Samedi 2	CONCOURS DE PETANQUE		Sur la Place
:= - 1U et 11:	TIR AUX PIGEONS		LAMPONY
:Semedi 9	: CHALLENGE VILLON (32 Doub.)		AU CLOT
:Samadi 23 et:		•	
F	: 10ème FETE DU CAILLU	:3.I A.F.N :MUSIQUE - Jème AGE	SOUS CHAPITEA
:Samedi 30 " :	CONCOURS DE PETANQUE	:FOOT-BALL	SUR LA PLACE
2	(Soirée Populaire)		THE PARTY OF THE P
t rom Palm a	This safe was also also also also	T AND STATE OF THE STATE AND	
JUILLET 84 "		*	
Samadi 7	CONCOURS DE PETANGUE	# Phys. A phonone was a 183	
Wendredi 13	RETRAITE AUX FLAMBEAUX	CLASSE 86	SUR LA PLACE
Samedi 14	FEU D'ARTIFICE/BAL	MUNICIPALITE	
Samedi 14	CONCOURS DE PETANQUE	S TAIRTE AND A	SUR LA PLACE
Dimenche 15	CHALLENGE CLEMENT	5.INITIATIVE	au CLOT
	(Doublette éliminatoire)	-80ULE3	
Dimanche 22	CONCOURS OF PETANOUS	Internal of the second	
27 au 🖜	SOIREE FOLKLORIQUE AMOUCOUM	CERCLE JEANNE D'ARC	au CEACLE
Samedi 28	CHALLENGE GAMET (tete/Tête)	SYNDICAT INITIATIVE	
Dimenoho 29	COUPE ANDRE COMEL (32 Quad.)	BOULES STATE	au CLOT
*		BOULES	au CLOT
•	with some made when a control of the	all the day was the law law and the law	
AOUT 84 :			
	VOGUE ANNUELLE	Income on	
-undi 13	FOIRE	CLASSE 86	sur les PLACES
undi 13	COUPE DE LA FOIRE	in many men	
		BOULES	eu CLOT
EPTEMBRE 84:	dient WWW dates finds about a final dates of	The same arms arms arms arms arms arms are arms	
emedi 1er :	CONCCURS DE PETANQUE(enfanta)	CERCLE JEANNE	
imanche 2 :	CHALLENGE Fernand QUIBLIER	D'ARC	BU CERCLE
:		The filtre along place again, place again.	
1	VOYAGE E	E 1984 Ema naha 1ar JUILLEF	SOUL DES COS CO
Mardi 1er M/			
Dimenche 13	Mei: MUSIQUE A RIVE DE STER &	lemadi 8 Santintes	MUSIQUE à ANEY
Jaudi 34 MAT	O A E M	- THEAT A ARDIBUOLS :	AMILLALE GARCON



Problème proposé par M.Jean Delforges, conseiller municipal

HORIZONTALEMENT

- I : Nom familier des habitants de St Julien
- Il : Science de la montagne
- III : Proprio Ile Britannique célèbre par ses & chats.
 - IV : Roi de Théâtre Deux de trouble Initiales tristement célèbres.
 - V : Habitant d'une ville de la Mayenne
 - VI : Véhicule de transport aujourd'hui dépassé.
- VII : Compromit une intégrité Carte.
- VIII : Appareil qui enrichit la palette du Radiologie.
 - IX : Béesse de la Jeunesse-Fin d'infinitif. X : Prénom Féminin Opposés aux autres.
 - XI : Lac Auvergnat.

VERTICALEMENT

- I : Nom populaire d'un champignon voisin des Morilles Symbole du Cuivre.
- 2 : Colère sans fin Ingénieur Lyonnais, immortalisé par son oeuvre ferroviaire, qui aurait perdu la tête.
- 3 : Envahissent périodiquement les rues de la cité.
- 4 : C'est la peur des grands espaces.
- 5 : De bas en haut: Opération Postale. Auxiliaire d'un fonctionnaire ou d'un principe actif.
- 6 : Nom d'une dynastie bien connue et appréciée de l'Union Musicale - Conjonction.
- 7 : Deux de loupe Terme de Tennis Paresseux.
- 8 : Unité électrique Rhamnacée purgative.
- : Réfutas De bas en haut:cri de réprobation -Saintes Initiales
- IO: Certains réflexes le sont.